

EOLIENNES. LE DECLIN BRETON

Suite à votre dossier paru le 30 août « Eoliennes. L'essor breton », nous tenions à réagir ainsi qu'à corriger quelques affirmations...

Nous sommes très étonnés de voir le parallèle que fait la région entre la production de 1000 Mw éolien et de 1000 Mw nucléaire ou autre. Cette comparaison tout à fait infantile est grave à ce niveau de responsabilité. En effet, avec un peu de documentation (rapports énergétiques institutionnels) on ne peut que constater qu'elles n'ont pas le même taux de rendement. L'éolien, classé comme source d'énergie renouvelable aléatoire et intermittente, est peu productif. Les éoliennes fonctionnent à pleine puissance entre 1800 et 2200 heures par an sur les sites les plus ventés (sur les 8800 heures annuelles).

Dans l'introduction, nous apprenons le fonctionnement d'une centaine de machines, l'installation prochaine de 200 autres, ainsi que 400 en instruction. De plus les 100 premières produiraient l'électricité de 130000 personnes. Nous aurions préféré voir figurer leur production en Kw/heure ou Mw/heure mais hélas ces informations doivent être confidentielles pour ne pas démontrer leur incapacité de production !

La région s'était engagée à élaborer un schéma ainsi qu'un guide méthodologique (sur les fonds publics) se fixant un objectif éolien de 1000 Mw pour 2010. Mais hélas ce schéma sera diffusé au plus tôt fin 2006 (schéma au demeurant sommaire, ne prenant pas en compte les populations, les paysages, les co-visibilités, ...) quand plus de 700 Mw seront instruits ou accordés et que la compétence d'élaborer l'instauration des ZDE (Zones de Développement Eolien) sera donnée aux préfets sur proposition des élus territoriaux. D'autre part, ce schéma déjà disponible sur le site de la région nous annonce en page 18 que « les 1000 Mw éoliens **permettraient** d'assurer environ 8% des besoins annuels » de notre région et qu'on ne peut qu'**estimer** que les 125 Mw éolien en service au 1er avril 2006 couvrent **1.3 %** des besoins régionaux.

Notre région produisait que 6% de notre consommation, grâce à ce programme on espère gagner 8% pour 2010 soit 14% de notre consommation, qui nous laissera tributaire pour 86% des énergies nucléaires, fossiles, polluantes puisque en effet à la même page du guide régional nous annonce pour la production de pointe 2 centrales thermiques : une à St Briec et une à Montoir-de-Bretagne, centrales au demeurant fortement émettrices de gaz à effet de serre ne résolvant en aucun cas le problème de la Bretagne Sud (laissant prévoir de ce fait ou un renfort de lignes haute tension existantes ou la création d'une centrale électrique supplémentaire à l'ouest de Lorient ou en Finistère).

Il faut aussi savoir que dernièrement, le CRE (Commission de Régulation Electrique) a encore dénoncé le surcoût du Kw/h éolien, laissant aux seuls investisseurs des rentes de 20 à 40 % après impôts venant de ce fait pénaliser

le consommateur particulier en répercutant ce surcoût sur la facture de l'abonné.

Il faut savoir qu'avec la multiplication de ces sites se multiplie aussi les associations, le mécontentement, le désarroi face à l'attitude de nos élus et décideurs, avides de finances préférant défendre les promoteurs au mépris de leurs administrés et de leur cadre de vie, n'ayant plus pour seul recours que des actions en justice face aux montages et à l'opacité de ces dossiers.

Quant aux paysages, le seul passage dans la région de PLOUGUIN, de PONTIVY,... ne peut que résumer l'incapacité de nos élus à œuvrer pour notre environnement et l'aménagement du territoire.

Pour ce qui est de notre retard par rapport à l'Espagne ou à l'Allemagne, il faut savoir que fin 2004, l'Allemagne possédait 16629 Mw installés soit environ 18000 machines, que leur taux de charge (production maximale) de 16.5% de l'année n'ont produit que 22.6 Tw/heure soit 3% de la production nationale.

Il ne faut pas oublier qu'à titre comparatif, en 2004 la production d'énergie renouvelable française se décomposait comme suit : Hydraulique : 67 Tw/h, Biomasse : 1.7 Tw/h, Eolien : 0.9 Tw/h plaçant de ce fait la France dans les pays leaders producteurs d'énergie renouvelable et de surcroît très peu émettrice de gaz à effet de serre pour la production d'électricité (5.3% de GES émis)

En France, pour l'horizon 2010, 12500 Mw prévus ne contribueraient qu'à 5% de notre consommation pour un surcoût prohibitif et ne réglant en rien notre problème de gaz à effet de serre.

Philippe FATRAS

Président
Association C du Vent
Dourguelen
29380 BANNALEC

Eric FERREC

Délégué régional Vent de Colère
Président
Association Vents de Folie
Guernhiel
56630 LANGONNET

Documents de référence :

RAPPORT AN n° 2965 et Sénat n° 264 sur LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'ÉNERGIE ET LA SÉQUESTRATION DU DIOXYDE DE CARBONE : ASPECTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Par M. Christian BATAILLE et M. Claude BIRRAUX,

Députés

RAPPORT n°1153 sur la politique de soutien aux énergies renouvelables

Schéma régional de Région Bretagne

RAPPORT au Parlement Programmation pluriannuelle des investissements de production électrique

Période 2005 - 2015